

4 aug.
1571.

Monsieur de Lammis. En par ore le 2^e du 22^e du mois passé
cognu le Rapport que vous a fait Jost van Maerck sur l'apparence
que j'at de pouvoir s'empare de la ville de Denloo. Dont je suis
esté daultant plus aise voyant le bon songe que porte ledit Jost van
Maerck allendront ce fait. Mais je me desplaist daultre part que
je ne ay puis envoies mandes aucunes Resolutions pour l'insolitude
de laquelle je suis jusques a vnt de certains autres affaires
sans lesquelles me mesmesmes consillables d'attenter aucunes choses
allendront ce fait dudit Denloo. Que ce pendant me pourra que
fort bien servir de tenir les choses au mesme estat. Et que ledit
Jost van Maerck entretienne toujours le plus que pourra
celuy mesmes duquel mescripusz. Et si bonne affection
en attendant que please a ce bon Dieu nous donner opportunité pour
mettre ces choses en oeuvre.

En de mesmes veu ce que mescripusz des places de Maerck
Lammis. Excusez l'ignorance et mesmes fort approuves
d'entendre d'ailleurs. Et que vous Rapportent ceux qui auoy
Inoye par de la pour sondre plus avant toutes particularitez
et je vous Lammis je pendant de la mesme affection que
m'est possible de toutes vos bonnes diligences et diligences
vous priant de continuer. Et par opportunité m'adviser de ce
que viendra a me cognoissance pour tant m'adviser selon ce
Lammis tous affaires.

Je ay eu grand contentement de veoir ce que mescripusz de celuy qui fait
les vntes. mevens de fer dont aultres fois je vous auois parlé
Et desin voyez les que vous permisesz la peine de haute luy
luy a ce que vous sepe je ay bon jusques a ce apportant
auec luy deux ou trois faines marquées pour les vntes et
de faire le besta. Vous pourrez conuenir auec luy de
ce que viendra a vous pour ses despens et occasions dudit
Orange. Et me le mande par un vnt mot de luy.

Quant a l'armoy d'ice qui fait les Larras (ont vous mis en prison)
a prouvé d'ice que bonz de s'icy l'usq' au content. que
vous l'induyez a ce que l'onant d'ice qu'arbitre pour
a faire son s'ice se vident d'ice avec d'ice pour prouvé
la mesure d'ice. Cordeat pour mon. Et s'ice
fournay ceste par mes s'ice affectuives. Recommandons
de bonne grace. Quant d'ice

Monsieur de Lamoignon vous mande par d'ice d'ice de la somme
de 1000 livres. le 11. d'ice. le 11. d'ice. le 11. d'ice. le 11. d'ice.

[Large decorative flourish]

Et s'ice bon amy a vous se plaisir.

Guille de Lamoignon

12
8
m
pandus

8

adms

11

11

12
8
m
pandus

12

12
8
m
pandus



Handwritten text, possibly a name or title, written in a cursive script.

Handwritten text, possibly a name or title, written in a cursive script.

Handwritten text, possibly a name or title, written in a cursive script.

Handwritten text, possibly a name or title, written in a cursive script.